#### PROCURATION POUR ÉTAT DES LIEUX

État des lieux contradictoire établi lors de la restitution des clés en fin de bail.



Date d'établissement : à venir la date d'établissement sera fixée lors de la signature du document Date d'état des lieux d'entrée : à venir

Ce document est protégé contre la fraude

Pour en contrôler l'intégrité ou en savoir plus, scannez ce code QR →



## **BIEN CONCERNÉ**

Type: Appartement loué meublé - 4 - 10 m² - pièces

Adresse: Rue, Rue, Hauts-de-France, France

#### **LES BAILLEURS**

M/Mme: richard DOMAPLI6

Domicilié(e) à : 691, Rue de la Grande Oie, Houtaud, Bourgogne-Franche-Comté, France

Né(e) le: 12/08/2000

à/au/en : 5Rue ( AAB-33), Dakar, Région de Dakar, Sénégal

#### **LES LOCATAIRES**

M/Mme : phyphy PERSONNE

Domicilié(e) à : Rue De Rio, Laval (région administrative), Québec, Canada

Né(e) le : 12/11/2000

à/au/en : Rue du Faubourg du Temple, Paris, Île-de-France, France

## **LE MANDATAIRE**

Pour la réalisation de cet état des lieux, le bailleur a donné mandat à :

M/Mme : phyphy PERSONNE

Domicilié(e) à : Rue De Rio, Laval (région administrative), Québec, Canada

Né(e) le : 12/11/2000

à/au/en : Rue du Faubourg du Temple, Paris, Île-de-France, France

## **RELEVÉ DES COMPTEURS**

Mode de chauffage : Gaz (Individuel)

Production d'eau chaude : Électrique (Individuel)

#### eua

	NUMÉRO DE COMPTEUR	RELEVÉ		OBSERVATION(S)	
		ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATION(S)	
		Inconnu	non relevé	hhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhhh	

PHOTO 1 - eua

Photo prise lors de l'état des lieux de sortie



# **ÉTAT DES PIÈCES DU BIEN**

# une pipi

Ont été prises les photos suivantes concernant la pièce en général :

Photo 2

ÉLÉMENT / ÉQUIPEMENT	NOMBRE		ÉTAT D'USURE		OBSERVATION(S)
	ENTRÉE	SORTIE	ENTRÉE	SORTIE	OBSERVATION(S)
Mur		4	Bon Etat, Inconnu	Inconnu	Photo 3
Plafond		2	Bon Etat, Inconnu	Inconnu	

**PHOTO 2 -** une pipi Photo prise lors de l'état des lieux **de sortie** 



**PHOTO 3 - Mur**Photo prise lors de l'état des lieux **de sortie** 



# **RESTITUTION DES CLÉS**

TYPE DE CLÉ	NOMBRE		DATE DE RESTITUTION	ODCEDVATION(C)
I TPE DE CLE	ENTRÉE	SORTIE	DATE DE RESTITUTION	OBSERVATION(S)
prrincip	1	Inconnu	Inconnu	

#### **CONDITIONS GÉNÉRALES**

Conformément à l'article 3 de la Loi n° 89 – 462 du 6 Juillet 1989, un état des lieux doit être établi contradictoirement entre les parties lors de la remise des clés au locataire, et lors de la restitution de celles-ci.

Les cosignataires reconnaissent avoir reçu chacun un exemplaire du présent état des lieux et s'accordent pour y faire référence lors du départ du locataire. Cet état des lieux est transmis : soit par e-mail au format PDF, soit par courrier si les cosignataires en font la demande auprès du bailleur ou de son représentant.

Le locataire sortant ou son représentant est informé que les dégradations ou défauts d'entretien constatés sur le présent état des lieux peuvent relever de son éventuelle responsabilité après comparaison avec l'état des lieux d'entrée. Il reconnaît que des indemnités correspondant à des dégradations ou défauts d'entretien seront imputées sur son dépôt de garantie.

Le présent état des lieux établi contradictoirement entre les parties qui le reconnaissent exact, fait partie intégrante du contrat de location dont il ne peut être dissocié.

Ainsi fait contradictoirement et signé à Rue, Rue, Hauts-de-France, France, le 02/06/2025.

Mandant Mandataire

richard DOMAPLI6 EZCOI ETS [représenté(e) par BOATENG JEROME]

Locataire

phyphy PERSONNE